



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 OCTOBRE 1971

-----

L'an mil neuf cent soixante et onze et le six octobre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de MONTREJEAU, convoqué le 2 octobre, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jean POUSSON Maire.

Etaient présents : MM. GELIS - FAGES - BAROUSSE - DOL Adjoint - ORLIAC  
Mme FERRE - M. SAUDUBRAY - FETIS - MAIRE - POLAK -  
GALAN - BOUISSOU - BLANCHARD - HOLZL - LECLERCQ -  
ANDREUCETTI - MAS - POMIAN - BARDIES - HENKINET.

Absents excusés : MM. DELPHIN - DUFOR.

Monsieur le Maire souhaite un prompt rétablissement à M. DUFOR, grippé, et demande à M. SAUDUBRAY de bien vouloir lire le compte rendu des séances précédentes, qui est approuvé à l'unanimité.

Monsieur GELIS demande la parole et donne lecture de la lettre suivante :  
"Déclaration préalable du groupe des Elus Communistes : Le groupe des Elus Communistes tient à apporter les remarques suivantes :

1° - Les Conseillers Municipaux ont reçu leur convocation dans la matinée du lundi 4 (certains dans l'après-midi), soit moins de 3 jours avant le Conseil (délai minimum prévu par les instructions officielles).

2° - Etant donné le contenu de cette réunion (budget supplémentaire) ces délais sont trop courts pour permettre une étude sérieuse du dossier de préparation.

3° - Le public n'a été avisé par la presse, que le jour même, et de façon incomplète (pas d'ordre du jour).

Le Groupe des Elus Communistes regrette que les conditions dans lesquelles le Conseil Municipal est convoqué ce soir, soient non seulement en contradiction avec l'esprit démocratique nouveau dont nous avons parlé pendant la campagne électorale, mais encore qu'elles soient même en retrait par rapport aux instructions officielles.

Nous estimons indispensable de revenir à des méthodes de travail conformes à nos engagements".

M. le Maire signale alors au Conseil que tous les problèmes soumis au Conseil ce soir ont été examinés par les diverses commissions intéressées, et que la Commission des Finances s'est réunie deux fois pour examiner le budget supplémentaire. Il demande une suspension de séance de 10 minutes, et se retire avec le groupe Socialiste.

Reprise de séance : M. le Maire reprend ses explications, à savoir que toutes les Commissions ont fonctionné normalement, en particulier la Commission des Finances. Le projet de budget a été distribué lundi matin, et il n'était pas obligatoire de le distribuer à l'avance, mais pouvait l'être seulement au moment de la séance. Il précise également que M. GELIS assistait à la réunion du Maire et des Adjointes de vendredi et qu'il était d'accord pour fixer la date du Conseil à Mercredi.

M. le Maire propose de reporter la séance à Vendredi prochain 8 octobre compte tenu que les convocations restent valables. Il demande au Conseil de se prononcer sur le renvoi de la séance à vendredi prochain.

Intervention de M. BARDIES qui signale qu'il y a déjà une Commission pour Vendredi, à savoir la Commission des Loisirs.

M. POUSSON : La réunion du Conseil Municipal a priorité sur les réunions des Commissions.

M. GELIS : Il est exact que vendredi soir s'est tenue la réunion du Maire et des Adjointes. Je ne fais pas allusion à des textes administratifs, mais une réunion aussi importante que celle-ci mérite un délai de réflexion.



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



M. FAGES : regrette que cette réunion ne puisse pas se tenir. Il y a des décisions rapides à prendre, en particulier pour le chauffage de l'Eglise ce qui amènerait un retard important dans les travaux, qui sont urgents en raison de la saison qui s'avance. Il regrette aussi cet incident.

M. BARDIES : Pour tout un tas de raisons, il y a des décisions à prendre ; nous sommes réunis et nous avons à les prendre. Je précise aussi une chose. Vous avez dit : "vous contestez la validité de la réunion de ce soir". Dans la déclaration de M. GELIS, il n'y a rien qui mette en cause la validité de la réunion de ce soir. Nous aurions pris nous mêmes la décision de ne pas assister à la séance, et il faut que nous fassions du travail ce soir. Ce qui est important par dessus tout, c'est les conditions dans lesquelles le Conseil Municipal a été réuni. La population de Montréjeau n'a pas été informée de ce qui va se faire au Conseil ce soir. Pas d'ordre du jour, pas de mention du débat du budget. Nous espérons que pareille situation ne se reproduise pas. Il ne s'agit pas d'un refus de la réunion. Dans ces conditions, et en ce qui nous concerne, nous ne voyons aucune objection à siéger ce soir.

M. POUSSON : Du fait que nous sommes saisis d'une réclamation de votre part, il devient impossible de siéger ce soir. Je vous propose donc de siéger vendredi soir, étant entendu que la convocation reste valable. Cette proposition, je la mets aux voix et je vous demande de vous prononcer sur le renvoi.

M. DOL demande une nouvelle lecture de la motion du parti communiste.

**ANDREUCETTI**

M. ~~BARDIES~~ demande une nouvelle suspension de séance - accordée - le groupe communiste se retire.

Reprise de séance.

M. FAGES. Dans la réunion du Maire et des Adjointes, M. BAROUSSE avait proposé la date de Jeudi, compte tenu du délai légal, c'est moi qui ai proposé mercredi, en raison de l'urgence des décisions à prendre. S'il y a un coupable c'est moi.

M. BOUISSOU : On efface tout et on recommence.

M. BAROUSSE : Toutes les décisions que nous prendrions ce soir seraient attaquables et annulables.

M. BARDIES : le groupe des élus communistes votera contre la proposition de reporter la séance de ce soir. Nous n'avons pas mis en cause du point de vue légal la convocation pour la séance de ce soir. Nous ne vous suivrons pas dans le report de la séance du Conseil.

Mise aux voix :

Le vote donne les résultats suivants :

Pour le report	10 voix
Pour le maintien	8 voix
Abstentions	2

Séance levée à dix heures et reportée à vendredi huit octobre à 21 h.

*Actifié le 8/10/71 après lecture du PV.*

*[Handwritten signatures and scribbles covering the bottom half of the page, including names like Bardies, Pousson, Barousse, Bouissou, Andreucetti, and others.]*

